

2021-79191-17485

**REPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale des Finances Publiques de la  
Vienne

Pôle d'évaluation domaniale

11, rue Riffault – BP 70549  
86020 Poitiers Cedex

téléphone : 05 49 55 62 00

mél. : ddfip86.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : SERVANT Valérie

téléphone : 05 49 00 85 73

courriel : valerie.servant@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 3896679

Réf OSE : 2021-79191-17485



FINANCES PUBLIQUES

Le 25/03/2021

Le Directeur à

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU  
NIORTAIS

140 RUE DES EQUARTS  
CS 28770  
79027 NIORT CEDEX

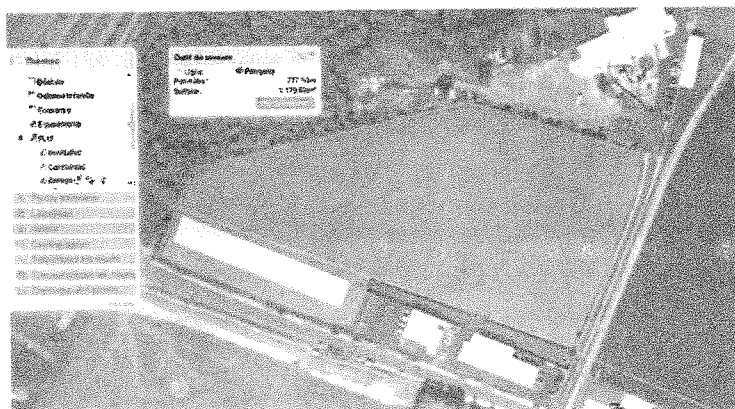
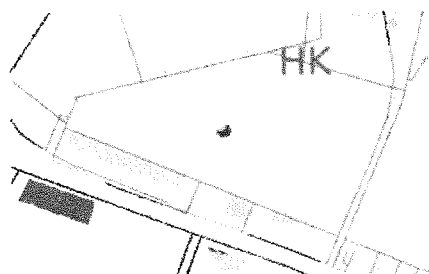
## AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

**Désignation du bien :** Terrain non bâti

**Adresse du bien :** ZAC Terre de Sport, 79 000 Niort

**Valeur vénale :** 11 000€ HT +/-10 % .

*Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.*



#### 1 – SERVICE CONSULTANT

CA du Niortais

affaire suivie par : M. BOUTRUCHE Arnaud

#### 2 – DATE DE CONSULTATION

de consultation : 18/03/2021

de réception : 18/03/2021

de visite : sans

de dossier en état : 18/03/2021

#### 3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession d'une partie de terrain non bâti en zone d'activité économique pour création de stationnement.

#### 4 – DESCRIPTION DU BIEN

Commune : NIORT

Référence cadastrale : Section HK , Parcelle 112 .

Contenance : 25892m<sup>2</sup> au total .

Cession de 1100m<sup>2</sup> à extraire des 25 892m<sup>2</sup> de la parcelle HK 112, terrain non bâti. Le terrain à extraire se situe en arrière de locaux commerciaux déjà existant, la forme de la parcelle est allongée et par conséquent peu large, ce qui réduit les droits à construire liés à cette parcelle.

#### 5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du (des) propriétaire(s) : SAFER puis CAN à venir

#### 6 – URBANISME – RÉSEAUX

Le bien est situé en zone UE du PLU de Niort

La zone UE couvre l'ensemble des zones d'activités économiques. Sont également inclus dans cette zone des secteurs diffus regroupant des activités hors site en activités ou en friche qu'il y aura lieu de maintenir dans leurs destinations d'origines afin de conserver la complémentarité habitat activités sur l'ensemble de la Ville.

#### 7 – DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet

#### 8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est estimée à 11 000€ HT +/-10 % .

**9 – DURÉE DE VALIDITÉ**

**Le présent avis est valable 18 mois.**

**10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES**

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques  
et par délégation



Valérie SERVANT  
Inspectrice des Finances Publiques